

Le magazine de la ville

N° 278 - Avril 2024

Cormeilles mag

**Petite enfance :
la ville amplifie son engagement**



**Cormeilles
en-Parisis**

LA VILLE RECRUTE

Direction famille et citoyenneté

- Un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (H/F)
- Un psychomotricien (H/F)
- Des animateurs « été jeunes » (H/F)
- Des agents techniques (H/F) pour les structures multi accueil Petite Enfance
- Des animateurs en A.L.S.H, au C.L.A.E (H/F) mercredis et vacances scolaires

Police Municipale

- Un agent de surveillance point école (H/F)
- Des agents de Police municipale (H/F) - brigade de soirée (15h - 01h)
- Un moniteur en maniement des armes (H/F)
- Un agent cynophile de police municipale (H/F)

Direction des services techniques

- Un référent ménage (H/F)
- Un directeur des espaces verts (H/F)

 Mairie de Cormeilles-en-parisis

Vous souhaitez acheter un encart publicitaire dans le Cormeilles Mag ?

Contactez le service communication au 01 34 50 47 44 ou par courriel à communication@ville-cormeilles95.fr

Si vous ne recevez pas le Cormeilles Mag, n'hésitez pas à le signaler au service communication à communication@ville-cormeilles95.fr



Liste des points de diffusion du Cormeilles Mag ici

Directeur de la publication : Yannick Boëdec.
Comité de rédaction : Nicole Lanaspère, Lindah Hebrí El Omami.
Directrice de la communication : Isabelle Vaudey.
Rédaction : Alexandre Boucher, Lise Fréval.
Graphisme et maquette : Camille Richard.
Photos : Service Communication.
Tirage : 13 000 exemplaires.
Impression : Imprimeries Morault, 2 rue Torricelli - 75017 PARIS.
Dépôt légal : Mars 2024
Contact Mairie : 01 34 50 47 00
Site internet : www.ville-cormeilles95.fr - Courriel : contact@ville-cormeilles95.fr

 Téléchargez l'appli  

 Ville de Cormeilles-en-Parisis

 @villecormeilles

 cormeillesenparisis

 cormeillesvideos

 PEFC 10-31-1668



La Sophrologie pour tous

Révélez votre potentiel au quotidien

Gérez :

- émotions,
- stress,
- sommeil,
- examens

Apaisez :

- phobies,
- douleur,
- anxiété

Améliorez :

- bien être
- efficacité
- performance



Particuliers,
Groupes,
Entreprises,
Institutions,
Associations,
Centres

Sébastien Noyelle
Sophrologue
Port : 07-81-79-36-18
sebastiensophrologue.fr
65 bis rue Carnot à Cormeilles
Sur rendez-vous



Chères Cormeillaises, chers Cormeillais,

Lors de son discours de politique générale, le nouveau Premier ministre a annoncé qu'il fallait redonner le pouvoir aux maires sur les attributions de logements sociaux. Cette phrase a bien évidemment retenu mon attention car elle confirme le constat que je fais depuis des années, à savoir que l'ensemble des lois votées dans ce secteur conduit à la même conséquence : les mairies maîtrisent de moins en moins les attributions de logements sociaux.

L'intention du Premier ministre est louable, mais son vœu se heurte pourtant à une nouvelle loi votée par sa majorité il y a trois ans et qui s'applique depuis le 1^{er} janvier de cette année ! Avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi, chaque entité (ville, préfecture, 1% patronal) disposait de logements référencés qu'elle pouvait attribuer au moment du changement de locataire. Il faut croire que cela était trop simple !

« **Présumez toujours l'incompétence avant de rechercher un complot** »

La nouvelle loi entrée en vigueur au 1er janvier a créé une « usine à gaz » ! Cette nouvelle loi dite « gestion en flux » est un savant mélange d'incompétence et d'absurdité administrative. Pour vous résumer son objet, sachez que sur une résidence existante de 275 logements, la ville aura « le privilège » de ne pouvoir attribuer qu'un seul logement par an ! Je crois de plus en plus que nos parlementaires, du fait de l'absence d'ancrage local et d'inexpérience, n'analysent même plus ce qu'ils votent. Il me vient à l'esprit cette phrase attribuée à Machiavel : « Présumez toujours l'incompétence avant de rechercher un complot ».

Bien entendu, on me fait comprendre que je n'ai pas le choix, et que je dois signer les nouvelles conventions avec les bailleurs.

Deux questions se posent :

1-Pourquoi la ville devrait-elle continuer de construire des logements sociaux si la mairie ne peut en maîtriser les attributions au bénéfice des Cormeillais ?

2- Pourquoi maintenir l'existence d'un service communal de logements ? En l'état actuel des discussions, je ne signerai pas ces conventions, quitte à devoir fermer le service des logements.

En ce qui nous concerne nous tenons nos promesses de campagne : la ville sera pourvue, sous deux ans, de 80 berceaux supplémentaires.

Yannick Boëdec



ÉDITO

Yannick Boëdec

Votre maire

Président de la Communauté d'agglomération Val Parisis
Vice-président du conseil départemental du Val-d'Oise

Le magazine de la ville
N° 278 - Avril 2024
Cormeilles mag

GRANDIR À CORMEILLES
P. 6 LA NATATION

ACTUS
P. 7 TROUVEZ LE NOM DE LA FUTURE ÉCOLE

ACTUS
P. 9 LE SITE INTERNET PREND UN COUP DE JEUNE

GRAND ANGLE
P. 13-17 LA PETITE ENFANCE

CULTURE
P. 20-21



Pop Factory

Il y avait foule le 1er mars à la galerie Lamazière pour le vernissage de l'exposition *Pop Factory* de Jo Di Bona, figure incontournable du street art français. Mélange de peinture à la bombe, collage d'affiches issues de la culture pop et visages en noir et blanc, son style a enchanté les visiteurs. L'exposition est accessible jusqu'au 6 avril.

Les petits champions de la lecture

Comme l'an dernier, le Théâtre du Cormier a accueilli l'une des finales départementales du concours de lecture à voix haute « Les Petits Champions de la Lecture » le 2 mars. 21 petits champions de 7 villes du département, dont Cormeilles, y ont participé.



Pose de la 1^{ère} pierre de l'école du quartier Seine Parisii

Le chantier de l'école du futur quartier de la marina avance bien. Le 2 mars, les officiels ont procédé à la pose symbolique de la première pierre du futur établissement scolaire de 12 classes qui accueillera ses premiers élèves en septembre 2025.



Spectacle de lutte contre le harcèlement

Du 4 au 8 mars, les classes de CM2 de la ville ont assisté au spectacle interactif *Harcèle-moi si tu peux* aux Studios240. La compagnie Anthacie amène les enfants à réfléchir autour d'une histoire de harcèlement inspirée de faits réels tout en les rendant acteurs afin de faire changer le cours du récit.

L'IMAGE DU MOIS

18^e édition du Festival du dessin animé
Du vendredi 8 au samedi 16 mars

L'amitié était au cœur de la programmation de la 18^e édition du FDA cette année. Plus de 1 800 spectateurs se sont pressés au Ciné du Cormier du vendredi 8 au vendredi 15 mars pour visionner les meilleurs films d'animation internationale des deux dernières années. En famille ou entre amis, certains ont également pu partager de bons moments autour des divers ateliers et dégustations avant et après les séances. Comme chaque année, le FDA s'est conclu par un salon riche de ses animations phares et d'activités nouvelles mais aussi d'un espace dédié à la petite enfance avec moult ateliers créatifs, jeux d'éveil, de société et de construction. Là encore, le succès populaire était au rendez-vous avec plus de 1 200 visiteurs.



Scolaire

Natation scolaire : le saut dans le grand bain

La natation scolaire fait partie intégrante de l'enseignement de l'éducation physique à l'école depuis des décennies. Avec une nouveauté cette année, les cours massés pour les élèves de CE1 afin de favoriser un apprentissage plus rapide sur une période plus courte.

« Aujourd'hui est un grand jour. On va aller dans le grand bassin ! » lance le maître-nageur Jihad. Devant lui, les regards des 22 élèves de CP-CE1 de l'école du Noyer de l'Image oscillent entre excitation et appréhension. Rapidement, les enfants se jettent à l'eau et enchaînent les tours de bassin et les obstacles, collés à la paroi pour les moins aguerris et de façon plus libre pour les autres, sous le regard attentif des cinq maîtres-nageurs qui les encadrent.



C'est la deuxième séance massée de natation scolaire que suivent ces enfants au centre aquatique Les Océanides du Parisii. Avec huit séances de 40 mn réparties sur trois semaines pour les CE1, contre onze séances sur douze semaines du CE2 au CM2, cette méthode permet de se familiariser avec le milieu aquatique, de prévenir les risques de noyade et d'atteindre plus rapidement « l'aisance aquatique », objectif visé par l'Éducation nationale à l'issue du CE1. « L'avantage de la répétition dans un laps de temps aussi rapproché est de permettre une mise en action et un apprentissage plus rapides des enfants, abonde David Grange, chef de bassin aux Océanides. Il n'y a pas d'attente d'une semaine entre les séances. » « Je vois déjà le bénéfice sur les élèves, abonde Laurence Forestier, professeur de CP-CE1 à l'école du Noyer de l'Image. Certains qui avaient peur d'entrer dans l'eau hier, ont déjà moins d'appréhension aujourd'hui. »

Entrée dans l'eau, respiration, équilibre, immersion, déplacements ventral et dorsal : les ateliers d'apprentissage seront nombreux tout au long de la scolarité des enfants pour leur permettre d'acquérir les compétences et les connaissances de manière progressive. Ces compétences seront évaluées à l'aide de trois paliers à valider en fin de CE2, de CM2 et de la 6^e à la 3^e. « L'idéal serait de voir les enfants valider l'attestation de savoir-nager en sécurité (ASNS) à la sortie de l'école primaire », confie Nicolas Permanné, le directeur des Océanides.

Avec près de 1 000 noyades par an en France, l'apprentissage de la natation scolaire fait partie des enseignements les plus importants pour garantir la sécurité des personnes.



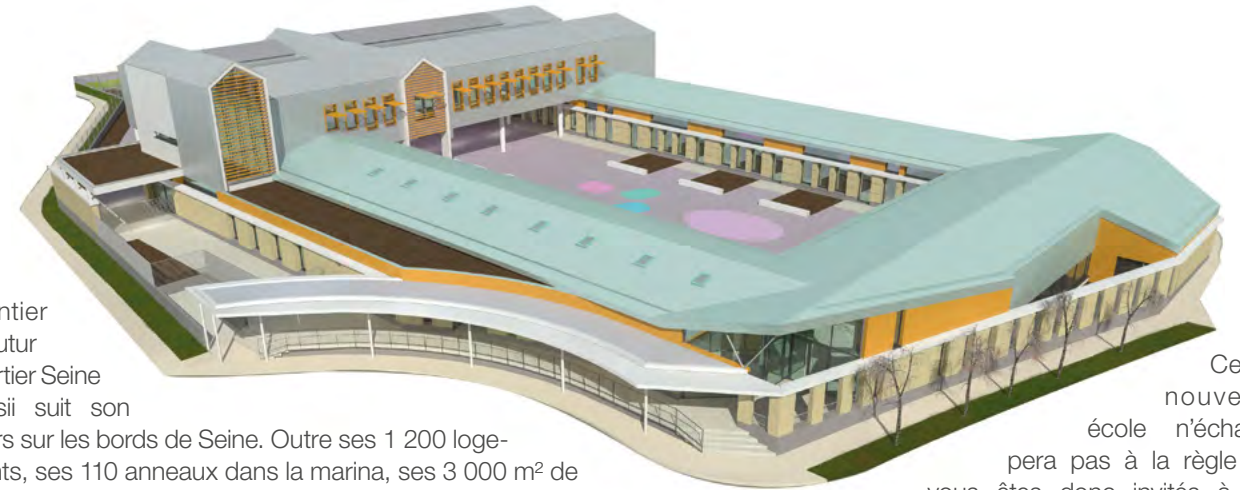
Scolaire

Trouvez le nom de la future école !

Le chantier du futur quartier Seine Parisii suit son

cours sur les bords de Seine. Outre ses 1 200 logements, ses 110 anneaux dans la marina, ses 3 000 m² de commerces, des équipements dédiés à la petite enfance (une crèche) et à la jeunesse (une école) sont également prévus. Les travaux du groupe scolaire du futur quartier Seine Parisii, qui comptera 12 classes (4 maternelles, 8 élémentaires), ont ainsi débuté l'automne dernier. Les premiers élèves sont attendus à la rentrée 2025.

Depuis 2008, la Ville a pris pour habitude de consulter sa population afin de trouver un nom à chaque nouvelle infrastructure : collège Louise Weiss (2019), lycée Philippe Kieffer (2022), Studios240 (2019), Centre sportif Gilles Boutantin (2023).



Cette nouvelle école n'échappera pas à la règle et vous êtes donc invités à lui donner un nom. Vos suggestions devront cette fois faire référence, au choix, à la situation géographique du quartier en bords de Seine, au peuple gaulois des Parisii qui a, en partie, donné son nom à la ville ou au riche passé industriel du quartier qui a accueilli la cimenterie des Frères Lambert en 1929 puis Lafarge en 1968.

Envoyez vos propositions via la page dédiée sur le site internet de la ville, sur papier libre au Service Communication de la mairie (3 avenue Maurice Berteaux) ou à communication@ville-cormeilles95.fr du 10 mai au 30 juin.

Citoyenneté

Devenez Conseiller départemental des jeunes !

Tu es actuellement en 6^e, 5^e ou 4^e et tu souhaites t'investir pour des projets à destination de la jeunesse dans le Val-d'Oise ? Le Département renouvelle ses 42 conseillers pour la période 2024-2026.

Le Val-d'Oise compte parmi les départements les plus jeunes de France et l'engagement citoyen est l'un des leviers majeurs pour la réussite des jeunes. Le Conseil départemental des jeunes (CDJ)

est composé de 42 collégiennes et collégiens représentant l'ensemble des territoires du Val-d'Oise pour une période de deux ans. Imaginé comme un espace d'échanges et de travail collectif, au sein du CDJ, les jeunes peuvent y faire entendre leurs voix, porter leurs idées sur les politiques publiques qui les concernent et découvrir l'action et le fonctionnement des institutions. Les membres du CDJ seront ainsi amenés à imaginer et à réaliser des projets concrets pour le département.



Pour candidater jusqu'au 22 avril, rien de compliqué : il te suffit de télécharger ton dossier de candidature sur <https://www.valdoise.fr/> et de le renvoyer par mail à l'adresse cdj95@valdoise.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Département du Val-d'Oise – Direction de l'Éducation et des Collèges – 2 avenue du Parc – CS 20201 CERGY – 95032 Cergy-Pontoise Cedex

Citoyenneté

Job Citoyens : financez votre projet contre du bénévolat

Comme l'an dernier, la ville va faire appel à des bénévoles pour épauler l'équipe municipale d'animation lors des différentes activités et sorties à destination d'un jeune public cet été. En contrepartie de leur temps, elle leur proposera une aide pour financer leur projet.

Vous avez entre 18 et 25 ans, du temps libre cet été et l'envie de participer à des actions municipales à destination des jeunes ? La Ville peut vous aider à financer et réaliser votre projet ! Du 15 au 27 juillet et du 26 au 30 août, les volontaires (voir informations pratiques ci-contre) seront placés sous la responsabilité des animateurs et coordinateurs de la ville pour assurer différentes missions (aide logistique, encadrement) lors des différentes activités et sorties proposées au jeune public.

En échange de leur action citoyenne, ils bénéficieront d'une aide pour financer leur projet de mobilité (passage du permis de conduire,...), de formation (études, formation,...), d'équipements (achat de matériels informatiques, de tenues profession-

nelles,...) et de loisirs (séjour en autonomie à l'étranger,...).

Infos pratiques :

Les candidats ont jusqu'au 31 mai pour déposer leur dossier au CCAS de la mairie (3 avenue Maurice Berteaux). Le projet devra être motivé et accompagné d'une estimation chiffrée de son coût. Chaque candidat devra en outre fournir les pièces suivantes : carte nationale d'identité (CNI) ou titre de séjour en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, dernier avis d'imposition et relevé d'identité bancaire (RIB).

Renseignements au 01 34 50 47 77, sur ccas@ville-cormeilles95.fr ou sur www.ville-cormeilles95.fr

Nos Cormeillais ont du talent

Matéo Bourgois rêve en grand

Ils sont cormeillais, ils ont du talent dans les domaines artistique, culturel, sportif ou encore professionnel et des rêves plein la tête. Dans cette nouvelle rubrique, nous brosons le portrait de ces jeunes habitants de la ville qui feront le Cormeilles de demain.



Vous l'avez peut être aperçu lors de la dernière cérémonie des vœux à la population le 20 janvier dernier ou lors de la Fête de la musique sur l'esplanade Jean Ferrier. Onze ans après avoir dansé sur Michael Jackson, déjà lors d'une cérémonie des vœux, sa prestation vocale et scénique, avec des reprises de tubes de Chris Brown, Justin Bieber et Maître Gims, a séduit le petit millier d'invités réunis à la salle Émy-les-Prés. « C'était la première fois que je chantais devant autant de monde, j'ai adoré », lance Matéo Bourgois. À 22 ans, cet adjoint technique territorial au Val Paris a une folle « envie de réussir une carrière artistique en tant que chanteur-danseur ».

Un rêve que l'ancien élève de l'école Alsace-Lorraine et du collège Louis Hayet, également ancien surveillant du collège Daguerre et coach de l'ACSC foot, caresse depuis seulement quelques années bien qu'il ait toujours baigné dans un univers musical au sein du foyer familial. Dès l'âge de 4 ans, son père, bassiste, l'inscrit à des cours d'éveil musical. Deux ans plus tard, il intègre l'école de musique de Cormeilles où il apprend le solfège et le piano. « J'ai commencé le chant vers 17 ans mais je n'ai jamais pris de cours », confie celui qui a passé les derniers castings de la Star Ac' et de Popstars.

L'arrivée en 2019 des Studios240, l'espace dédié aux musiques actuelles et aux pratiques amateurs au sud de la ville, a tout changé. Doté de matériel haut de gamme, c'est l'endroit idéal pour tout musicien amateur pour répéter et s'enregistrer dans des conditions optimales. « J'y vais tout le temps, sourit Matéo. J'y ai beaucoup progressé grâce aux conditions professionnelles et aux conseils que j'y ai reçus. Mes trois passages aux Open240 (ndlr : scènes ouvertes qui offrent l'occasion de s'essayer à la scène pour la première fois) étaient également de bonnes expériences. C'est une chance d'avoir un tel équipement à côté de chez soi. »

Gros travailleur, Matéo apprend désormais à écrire et envisage de reprendre des cours de danse. « Mon gros projet de l'année est de sortir un album avec mes propres musiques dans un style pop R'n'B. Même si c'est un peu long et dur, j'ai envie de réussir par moi-même. »

Communication

Le site internet prend un coup de jeune

La modernisation des outils de communication de la Ville se poursuit. Après la maquette du Cormeilles Mag en octobre dernier, c'est au tour du site internet de faire sa révolution.

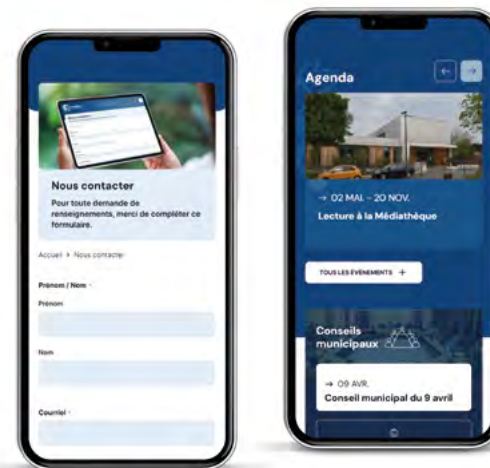
S'inscrivant dans l'air du temps, cette nouvelle version du site internet, qui sera lancée courant avril, répond à la fois à des enjeux de modernité, de praticité et d'accessibilité. Il s'adapte aussi bien aux différents supports (ordinateur, tablette, smartphone) qu'à certains troubles visuels tels que la dyslexie.

Toutes vos démarches en un clic

L'ensemble des démarches ont été retravaillées afin d'être les plus intuitives possible. Vous trouverez également dans l'arborescence du site un ensemble d'informations essentielles pour la vie quotidienne et actualisé régulièrement.

Un nouveau module de plan interactif

Grâce au nouveau plan interactif, retrouvez plus facilement les lieux d'intérêt et envoyez leur adresse directement dans votre application GPS. De plus, les travaux sont désormais matérialisés précisément sur la carte afin d'en connaître l'emprise exacte.



Une interface repensée et modernisée
Plus moderne et plus clair, le nouveau site internet respecte la nouvelle identité visuelle et la charte graphique de la Ville.



Une prise de contact facilitée

Il sera toujours possible de contacter les services et les élus, à travers de nouveaux formulaires repensés. Un nouveau module de signalement (voirie, propreté) a également été mis en place vous permettant ainsi de spécifier le lieu exact du signalement, de joindre une photo, et de suivre ensuite l'avancée de son traitement directement en lien avec nos services.

Un site qui a tout d'une appli

Ce nouveau site internet est ce qu'on appelle une « Progressive Web App ». Autrement dit, il reprend toutes les fonctionnalités d'une application sans rien avoir à installer. En effet, son design lui permet d'être lu et utilisé aussi facilement sur smartphone ou tablette que sur ordinateur. Un module de notifications vous permet aussi de rester informés des dernières actualités ou de recevoir des alertes.



Parole d'élue

« Notre ville a décidé de moderniser son site internet pour le rendre plus adapté à notre époque, et plus facile à utiliser. En améliorant notre présence en ligne, nous voulons réaffirmer notre engagement à rendre les services municipaux accessibles et efficaces pour tous. C'est un gage de notre volonté de placer vos besoins au centre de nos actions. Cette refonte s'inscrit dans la continuité de la modernisation de la maquette du magazine municipal « le Cormeilles Mag » en octobre dernier. Nous sommes ravis de pouvoir ainsi mieux vous informer et répondre à vos besoins au quotidien. »

Lindah Hebrî El Omami, Conseillère municipale chargée de mission communication

Que faire de mes déchets ?

L'arrivée des beaux jours est également synonyme de grand nettoyage de printemps. Se débarrasser de ses déchets est strictement encadré par la loi. Voici les réponses à vos questions.

Que faire de mes déchets ?

D'après la loi, un déchet est « un objet, une substance ou un meuble » dont vous avez l'intention ou l'obligation de vous débarrasser. La gestion d'un déchet est réglementée pour éviter la pollution, préserver votre santé et celle de vos voisins.

Dépôts sauvages et décharges illégales : de quoi parle-t-on ?

Un dépôt sauvage est un tas de déchets abandonnés, ou sortis en dehors du calendrier de collecte, ou stockés illégalement sur une parcelle. Les décharges illégales, quant à elles, consistent à ce qu'un individu récupère régulièrement les déchets des autres pour les entreposer, les enfouir ou les retraiter sans y être autorisé ou habilité.

Vous êtes témoin d'un dépôt sauvage ou d'une décharge illégale en cours ?

Dans un cas comme dans l'autre, signalez les faits à la police municipale ou au maire. L'élu ou ses services réaliseront les premières démarches et contacteront au besoin les forces de l'ordre pour mener l'enquête.

Vous êtes producteur d'un déchet ?

Si vous êtes producteur d'un déchet, ou même si celui-ci n'est en votre possession qu'un moment, vous en restez responsable jusqu'à son élimination ou son recyclage. Le syndicat Azur assure au quotidien une mission de service public de gestions des déchets. La déchetterie est ouverte du lundi au dimanche de 9 h à 17 h, sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, et accessible gratuitement sur simple présentation d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'une pièce

d'identité. Quatre bornes de collecte pour les appareils électriques et électroniques (jouets électroniques, grille-pain, clés USB, manettes de jeux, etc...) sont également accessibles 24h/24.



Retrouvez les quatre bornes de collectes des appareils électriques et électroniques

Que risquez-vous en cas de dépôt sauvage ou de décharge illégale ?

Les dépôts sauvages et les décharges illégales sont punis par la loi. En fonction de la gravité des faits (nature, quantité, contexte), les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende ou de la prison.

Le maire de votre commune peut aussi décider de délivrer une amende administrative pouvant aller jusqu'à un montant de 15 000 € et de vous mettre en demeure de faire évacuer les déchets.



Chiens dans l'espace public : ce que dit la loi

Les bois, forêts, parcs et autres étendues vertes sont de formidables terrains de jeu pour les promeneurs, les joggeurs et... les chiens. Mais ces derniers ne peuvent en aucun cas se balader librement sans être tenus en laisse.



Selon la loi du 6 janvier 1999, l'accès aux propriétés régionales est interdit aux chiens classés « chiens d'attaque ». Les « chiens de garde et de défense » doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Une récente évolution du règlement intérieur d'Île-de-France Nature, propriétaire et gestionnaire des espaces naturels régionaux, demande aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse et de n'emprunter que les chemins pour assurer la préservation de la faune sauvage et garantir le respect de l'ensemble des usagers. Le règlement précise également que « leur maître, ou les personnes qui les accompagnent devront prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les animaux de pénétrer dans les massifs, bassins et pièces d'eau. Leur maître ou les personnes qui les accompagnent devront veiller à ce que leur animal ne mette pas en danger les autres usagers. Ils devront prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ou enlever les déjections sur les emprises des chemins de promenade, des caniveaux, et les stationnements. »

À Corneilles-en-Parisis, cela concerne aussi bien la coulée verte, le parc Chabrand Thibault ou la forêt des Buttes du Parisis. Cette modification apporte une harmonisation des règles sur la commune.

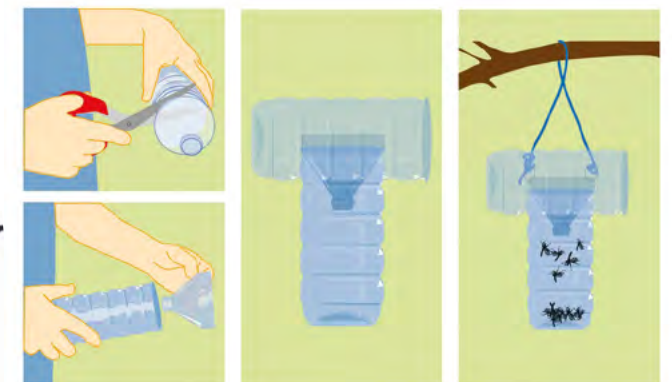
Pour rappel, les chiens devaient déjà être tenus en laisse dans les espaces publics appartenant à la Ville.

Frelon asiatique : agissez !

Repéré pour la première fois en France en 2004, le frelon asiatique est devenu l'ennemi numéro 1 des apiculteurs et des propriétaires de maison individuelle avec jardin en été en l'espace de 20 ans. Cet insecte prédateur se nourrit notamment des abeilles, indispensables à notre écosystème.

Si son éradication n'est plus possible, des solutions existent pour limiter sa prolifération comme la pose d'un ou plusieurs pièges dans un endroit éclairé mais pas directement exposé au soleil, à hauteur d'homme. C'est en effet en ce moment, alors que les reines frelons fondatrices sortent de leur hibernation à la faveur de la remontée des températures pour établir leur nid primaire, qu'il convient d'agir. Dans quelques semaines, elles confectionneront un second nid plus haut avec des dizaines de reines qui sera alors plus difficile et plus coûteux à éliminer.

Pour confectionner un piège, vous aurez besoin de deux bouteilles en plastique et d'un mélange d'alcool et de sucre. Suivez ensuite le plan ci-contre.



Sport

Une Matinale sportive pour les enfants

La nouvelle session des Matinales sportives du 28 avril sera dédiée aux enfants et plus largement aux familles. À l'image des olympiades, les enfants seront challengés sur plusieurs épreuves sportives. Ils participeront successivement à une course de 50 m, une course avec obstacles, un relais en équipe, une épreuve de lancer de javelot, une épreuve de saut en longueur et finiront cette « Matinale Kids » par des matchs de basket. Après l'effort viendra le temps du réconfort avec un repas participatif.

Dimanche 28 avril de 9 h à 12 h aux abords du Centre sportif Gilles Boutantin, 100 rue de Saint-Germain.



Seniors Sports a repris du service



Le sport pour tous et à tout âge ! Dans le cadre du label Terre de jeux 2024, le Centre Communal d'Action Sociale, le service des sports et l'Amical Club Sportif Cormeillais (ACSC) se sont associés pour proposer des activités physiques deux fois par mois aux seniors actifs et jeunes retraités. Ces derniers ont donc rendez-vous le jeudi 4 avril et mardi 7 mai pour deux séances de football et les jeudis 25 avril et 2 mai pour deux séances de natation encadrées par les coaches des sections sportives de l'ACSC, dans une ambiance conviviale et ludique.

Football, jeudi 4 avril et mardi 7 mai de 9 h 30 à 10 h 30 au stade Gaston Frémont ; natation, jeudi 25 avril et 2 mai de 16 h 30 à 17 h 30 au centre aquatique des Océanides du Parisii.

25^{èmes} Randonnées Cormeillaises

Amateurs de randonnées et de longues balades, à vos chaussures ! L'association Cormeilles Rando organise son rendez-vous annuel de printemps le dimanche 28 avril. Au départ du foyer Emy-les-Prés, trois distances (10 km, 15 km, 20 km) seront au programme de ces 25^{èmes} Randonnées Cormeillaises qui entraîneront les participants sur les sentiers de Cormeilles et ses alentours. A mi-parcours, un ravitaillement sous forme

de barbecue sera proposé à tous les marcheurs.

Dimanche 28 avril au foyer Émy-les-Prés, rue Émy-les-Prés.
7 h 30 : 20 km, 8 h 30 : 15 km, 9 h : 10 km. Tarif : 4€ (licenciés FFRP) et 5€ (non-licenciés FFRP). Gratuit pour les moins de 18 ans.
Renseignements auprès d'Alain au 07 50 69 36 70.

GRAND ANGLE



Crèches : Ouverture de 80 berceaux supplémentaires d'ici 2025

Premier budget de la ville, la petite enfance est au centre des priorités de l'action municipale. Déjà bien dotée, la ville accueillera une cinquième crèche dans le quartier des Bois Rochefort en septembre prochain et une sixième l'année prochaine dans le futur quartier Seine Parisii. L'ouverture de ces deux crèches permettra d'étoffer la capacité d'accueil sur le territoire et ainsi répondre aux besoins des habitants tout en accompagnant la croissance démographique de la ville.

Une 5^e crèche aux Bois-Rochefort en septembre 2024...

La cinquième crèche de la ville, qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine au 2 avenue Georges Daressy, se situera au rez-de-chaussée du dernier bâtiment de logements collectifs sur le point d'être livré dans la ZAC des Bois Rochefort.

Les enfants accueillis s'éveilleront dans une ambiance « très verte » à l'image de la ville : le thème choisi, autour des oiseaux et des feuillages, s'inspire de l'attention que portent les Japonais aux plus infimes beautés de la nature.

799 m² dont 336 m² en extérieur
45 berceaux
Une zone d'activité
Une salle zen
3 salles d'éveil
3 salles de repos
2 biberonneries
2 salles de change



... et une 6^e à Seine Parisii en 2025

À nouveau quartier, nouvelle école et nouvelle crèche. C'est en effet au cœur du futur quartier Seine Parisii, dont les premiers habitants sont attendus au printemps 2025,

que la sixième structure de la ville verra le jour à quelques encablures du fleuve éponyme. D'une capacité de 60 berceaux, la crèche fera référence à la vie sur l'eau.

806 m² dont 200 m² en extérieur
60 berceaux
Une zone d'activité
Une salle zen

3 salles d'éveil
6 salles de repos
2 biberonneries
2 salles de change

Des aires de jeux rénovées

L'investissement de la Ville pour ses structures d'accueil de la petite enfance se caractérise par l'entretien et la rénovation du mobilier usagé. En 2024, deux aires de jeux seront ainsi renouvelées. La cabane et le sol souple de la crèche Les P'tits Doudous dans



le quartier Alsace-Lorraine seront remplacés. Dans la crèche Pain d'Épice au Noyer de l'Image, le sol souple sera également retiré pour permettre la pose d'un nouveau sol flambant neuf. La Ville engagera 35 000€ pour mener à bien ces travaux.



Le service Petite enfance en chiffres

Les structures

Sur la commune, la Petite enfance est représentée par différentes structures :

- 4 crèches ou EAJE (Établissements d'Accueil du Jeune Enfant)
- 1 RPE (Relais Petite Enfance) anciennement RAM (Relais des Assistants Maternels)
- 1 LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
- 1 Babygym



Les effectifs

88 professionnels au service des tout-petits :

- Un service administratif dirigé par 1 coordinatrice Petite enfance et 3 gestionnaires qui assurent le suivi administratif et financier des établissements d'accueil
- Au sein des 4 EAJE, exercent :
 - 4 directrices : 2 puéricultrices, 1 infirmière, 1 EJE (Éducatrice de Jeunes Enfants)
 - 2 directrices adjointes : 1 infirmière et 1 EJE
 - 4 EJE de terrain
 - 34 auxiliaires de puériculture
 - 20 agents petite enfance
 - 13 agents du service technique (cuisiniers, lingers et agents d'entretien)
 - une psychologue, une psychomotricienne et une conteuse
- Le Relai Petite Enfance (RPE) est représenté par 2 EJE dont 1 responsable
- Du personnel de crèches bénévole et formé compose l'équipe accueillante du LAEP
- L'équipe de la Babygym compte 2 éducateurs sportifs

La Petite enfance, 1^{er} employeur de la ville

Avec près de 90 professionnels riches de leur pluridisciplinarité et œuvrant pour un accueil de qualité pour les jeunes enfants, la petite enfance est le premier employeur de la municipalité. C'est aussi, de fait, le premier foyer de dépenses de la ville avec 3,9 M€ de budget en 2023, soit 12% du budget global de fonctionnement. Selon les projections, les dépenses de fonctionnement liées à la petite enfance s'établiront à 4,6 M€ en 2026 et représenteraient alors 13% du budget global de fonctionnement.

2,5 M€ investis en 2022 et 2023

C'est la somme qu'a investie la Ville lors des deux dernières années afin de faire l'acquisition des locaux de la future crèche des Bois Rochefort.

197 places d'accueil par jour mais 211 enfants accueillis à l'année

En attendant l'ouverture des deux nouvelles crèches, la capacité d'accueil journalière des quatre Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de la Ville s'établit à 197 places. Entre septembre 2023 et septembre 2024, ce sont pourtant 211 enfants qui sont accueillis par les équipes du service Petite enfance au sein des structures. Cette différence s'explique par les durées variables de contrats pouvant être établis entre la Ville et le(s) parent(s) : temps partiel ou temps complet.

En moyenne chaque année, une centaine de places en crèche sont libérées (déménagement, passage de section). Pour la rentrée 2024, seules 100 demandes seront honorées sur les 400 enregistrées.

Les étapes d'une demande d'inscription

Afin que votre demande de place en crèche soit examinée en commission d'attribution au printemps, voici comment vous inscrire :

- télécharger le bulletin d'inscription via le portail famille puis le retourner dûment complété au pôle famille ou le remplir directement auprès du pôle famille à la mairie (3 avenue Maurice Berteaux)
- votre demande est enregistrée sous réserve d'avoir fourni tous les documents nécessaires
- dans le mois suivant la naissance de votre enfant, transmettre l'acte de naissance de votre enfant
- le dossier est placé en liste d'attente (l'enregistrement de la demande de place ne vaut pas attribution)
- le dossier est examiné en commission d'attribution au printemps pour une place à la rentrée de septembre suivante

Pour tout renseignement, veuillez contacter le pôle famille au 01 34 50 47 42

Les critères d'attribution des places

Pour se voir attribuer une place dans l'un des Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de la ville, plusieurs critères doivent être impérativement respectés :

- habiter **Cormeilles-en-Parisis**
- avoir au moins un des deux parents qui travaille

Sont privilégiées les candidatures suivantes :

- certaines professions prioritaires
- naissances multiples (jumeaux, triplés, etc.)
- enfant en situation de handicap

Quelques places sont réservées pour les familles en grande difficulté sociale dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).



Le Relais Petite enfance

Né en novembre 2003, le RPE, anciennement appelé Relais assistante maternelle (RAM) avant que la loi ne lui donne un cadre juridique et formalise toutes ses missions en 2022, est un maillon incontournable du service Petite enfance de la ville. Chaque matin ses deux animatrices reçoivent des professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile), en présence des enfants qui leur sont confiés, au sein de La Maison des petits pas pour « un travail sur les valeurs professionnelles autour de l'accueil des enfants » mais aussi pour « croiser les regards, partager les expériences et s'interroger sur les pratiques ». L'après-midi est consacré à l'accueil physique ou

téléphonique des parents : accompagnement dans la recherche d'un mode de garde, informations sur le cadre juridique,...

La Maison des petits pas, 15 impasse de Reims.
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.
Accueil sur place ou sur rendez-vous au 01 39 97 58 76 ou à les-petits-pas@ville-cormeilles95.fr.
Permanences en mairie, 3 avenue Maurice Berteaux. Le lundi de 14 h à 18 h 30, les mardi et jeudi de 9 h à 11 h, le vendredi de 14 h à 17 h 30. Accueil sur place ou téléphonique au 01 34 50 47 64.

Des ateliers découvertes

C'est également à la Maison des petits pas que se déroulent les ateliers découvertes. Ces séances de 3 h sont destinées aux parents afin de favoriser la sociabilisation de leurs enfants âgés d'au moins 20 mois avant que ces derniers n'entrent à l'école.

Les ateliers découvertes se situent à la Maison des petits pas (15 impasse de Reims) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h pendant les périodes scolaires. Renseignements et inscriptions auprès du Pôle famille au 01 34 50 47 42. Tarif : 34€ pour 5 ateliers jusqu'à 126 € pour 30 ateliers.

L'Envol, le lieu d'accueil enfants-parents

L'Envol est ouvert à tous pour renforcer le lien parents-enfants. Des professionnels de la Petite enfance y accueillent les parents et leurs enfants, entre 0 et 4 ans, dans un cadre sécurisant et convivial. L'accueil est libre, gratuit, sans rendez-vous et préserve l'anonymat des personnes. C'est l'occasion de rencontrer d'autres parents et de rompre avec l'isolement. Dans ce contexte bienveillant et rassurant, les enfants se sociabi-

lisent. Ils éveillent leur sens créatif et se préparent en douceur à la séparation, ou au retour à leur domicile. Ce dispositif de soutien à la parentalité bénéficie de subventions de la Caisse d'allocation familiale (CAF) et du Conseil départemental.

Ouvert tous les lundis, de 9 h à 11 h (sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés). Gratuit sans inscription.

La babygym

Encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville, cette activité d'éveil permet aux enfants d'appréhender la vie en collectivité et d'explorer librement l'environnement qui leur sera proposé (parcours de motricité, manipulation d'objets, éveil musical, expression corporelle, relaxation,...).

Salle de la Babygym, 17 rue Paul Belmondo. Ouvert les lundis de 15 h 15 à 17 h 45, mercredis de 9 h 30 à 12 h 15 et de 15 h à 17 h 45, vendredis de 15 h 15 à 17 h 45 et samedis de 9 h à 12 h 45. Renseignements et inscriptions auprès du Pôle famille au 01 34 50 47 42.



Parole d'élue

« Comme annoncé dans le programme de campagne municipale en 2020, la Ville s'apprête à ouvrir deux nouvelles crèches sur son territoire, portant à 275 places par jour son offre d'accueil. L'arrivée de ces deux structures, qui accompagne l'évolution démographique de la commune, confirme l'attention particulière portée à la petite enfance, premier budget de la commune. Malgré tous les investissements réalisés et les dépenses de fonctionnement annuelles, la Ville n'est malheureusement pas en mesure de répondre à toutes les demandes de places en crèche. Pourtant, avec six crèches et une moyenne de 30 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, Cormeilles-en-Parisis se situera bien au-dessus de la moyenne nationale (18 places) et figure déjà aujourd'hui parmi les villes les mieux dotées du département. Heureusement pour les parents, d'autres solutions de garde existent grâce aux professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile) réunies au sein du Relais petite enfance. »

Frédérique Bachelier, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance

Les transformations du « château Lamazière »

Il y a 10 ans, le 26 avril 2014, les Cormeillais découvraient la métamorphose de Lamazière. Incontournable du paysage cormeillais depuis près de deux siècles, le bâtiment a connu de nombreux bouleversements.



Le château Lamazière vers 1980
(Archives municipales, 9Fi314).

Dans la première moitié du 19^{ème} siècle, l'Anglais Mr Hopkins choisit ce quartier encore très champêtre pour y construire ce qui était probablement une maison de campagne. Le bâtiment n'est alors pas exactement celui que nous connaissons : ce n'est qu'après son rachat en 1885 par l'horloger parisien Hippolyte Lamazière que trois tourelles seront ajoutées (la mode est alors au mélange des styles architecturaux).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Ville de Cormeilles rachète la propriété à Hippolyte Lamazière pour 500 000 francs. C'est le début de la carrière municipale du bâtiment, qui accueillera pendant quelques années deux classes



Chantier Lamazière au 6 novembre 2012 (Service communication)

de l'école Maurice Berteaux, puis les services techniques de la ville et la bibliothèque municipale. Lamazière est finalement dédié aux activités associatives, et le Vieux Cormeilles y installe son musée à partir de 1986.

Nouveau changement en 2009 : le bâtiment devient vétuste et on diagnostique un risque d'effondrement. Les associations sont déplacées et la municipalité

s'interroge sur l'avenir de l'édifice. Une consultation en ligne montre l'attachement des habitants à ce bâtiment. Il est décidé de le conserver en transformant complètement l'intérieur, mais en gardant les deux façades qui offrent le plus grand intérêt architectural (celles donnant sur le parvis de la nouvelle mairie et sur l'avenue Maurice Berteaux). Lamazière accueillera une salle d'exposition au-dessus d'un restaurant.

Suite au lancement en 2010 d'un concours d'architectes, c'est l'agence Atrium qui est choisie. Elle propose de vitrer complètement la façade nord, ce qui laissera entrer une lumière peu intense en protégeant les œuvres exposées. À l'extérieur, une deuxième couche vitrée rappellera des ornements en ferronnerie grâce à des motifs sérigraphiques.

Après 18 mois de travaux, la nouvelle galerie Lamazière ouvre au public en avril 2014. La toute première exposition, « L'instant d'avant », présente des photographies de l'ancien bâtiment. Depuis, le succès ne s'est pas démenti et Lamazière a accueilli plusieurs dizaines d'expositions. Métamorphose réussie !



Galerie Lamazière en 2014 (Service communication)

Les saveurs de l'Italie au marché

Constance et Gabriel Bejan, les nouveaux traiteurs italiens du marché, vous propose un voyage culinaire et gustatif de l'autre côté des Alpes. Attention les papilles !



Du vert, du blanc et du rouge partout. Les couleurs et les saveurs italiennes sont de retour sur le marché depuis le 2

mars. Des plats « faits maison » avec les lasagnes, aubergines à la Parmigiana, fagotini, arancini et autres cannelloni, de

la charcuterie avec la pancetta, spianata piccante, bresaola ou encore ventricina, des antipasti, des pâtes fraîches, des pizzas et même des panettoni. Constance et Gabriel ont réuni le meilleur de la cuisine transalpine dans leur étal La Casa Alteso, le tout avec une présentation soignée. « On propose des produits bien finis où chaque détail compte. Le visuel est très important. Il faut que ça donne envie, insiste cette ancienne directrice de restauration dans la pâtisserie de luxe. On voulait rester dans le commerce tout en changeant d'approche. On veut prendre le temps de discuter avec les clients et leur partager notre savoir-faire. »

Ouverture les mercredis et samedis de 8 h à 12 h 30, marché de Cormeilles, avenue Maurice Berteaux.

Une nouvelle fleuriste à la gare

Depuis le 1er mars, le fleuriste du 4 avenue Foch a changé d'enseigne et de décor : Herb'Folles a succédé à Capucines Fleurs.

Murs repeints en blanc, décoration soignée et épurée : le magasin de fleurs de la gare a pris un sérieux coup de jeune. C'est l'œuvre de Stéphanie Vieira Rodrigues, la nouvelle gérante. Après 26 années dans la distribution pétrolière, cette Cormeillaise a suivi une reconversion à l'école des fleuristes de Paris. Diplôme en poche, elle s'est d'abord lancée dans une activité de flowertruck avec sa fille à Herblay-sur-Seine. « Quand j'ai eu la possibilité de m'installer ici, j'ai directement sauté sur l'occasion. L'emplacement est idéal », explique celle qui se revendique « fleuriste éco-responsable ». Stéphanie travaille particulièrement la fleur française et les fleurs séchées. « Cela me tenait à cœur. Je fonctionne en circuit court et je suis



la saisonnalité des fleurs. Elles sont de qualité et fraîches car coupées la veille. » Disponible sur Interflora et Fleurs d'ici, elle assure également les livraisons et tous types d'événements.

Ouverture du mardi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 20 h, les vendredi et samedi de 9 h 30 à 20 h et le dimanche de 9 h 30 à 13 h 30. Contact au 06 17 85 06 76 ou 01 39 78 02 85.

Micro-festival : la saison culturelle touche (déjà) à sa fin

Le samedi 4 mai, rejoignez-nous pour une journée conviviale afin de clôturer la saison culturelle ! Au programme : des spectacles, des restitutions... Mais aussi un aperçu de la saison 2024-2025, à ne rater sous aucun prétexte. Mais en attendant, voici quelques zooms sur ce que l'on vous réserve.

Les conférences de poche #3 : Compagnie NoKill

Vous l'avez peut-être découvert lors des conférences de poche #1 et #2 plus tôt dans la saison, ou encore en mars accompagné de son père Bertrand lors du spectacle technico-magique *L'envol*... Léon Lenclos revient afin de nous aider à boucler cette saison en beauté, pour une 3^e conférence de poche qui traitera de tout et de rien avec absurdité, poésie et surtout humour !



En lien avec le spectacle Molo(kheya) (Cie Tensei) : restitution des ateliers « Un langage des écritures »

Entre hip hop et danse contemporaine, on a accueilli au Cormier en mars le spectacle MOLO(kheya) qui a abordé la transmission familiale avec délicatesse et modernité... Deux classes du lycée Philippe Kieffer, une classe U.P.E.2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivant) du lycée Le Corbusier et un groupe tout public ont exploré cette thématique passionnante tout au long de l'année, guidés par Iliass Mjouti (Cie Tensei) ! 8h d'ateliers, danse, écriture, théâtre... Pour explorer leurs identités et leurs histoires familiales. On vous invite à découvrir le travail accompli de cette saison !

Spectacle KiLLT et restitution des ateliers « Venez lire en famille ! »

Qui n'a jamais redouté de prendre la parole en public, en classe, lors d'une réunion... Pire encore, qui n'a jamais appréhendé de devoir lire à voix haute devant un groupe ? C'est à ce dilemme universel que s'attaque le spectacle participatif KiLLT d'Olivier Letellier qui vous plongera au cœur du roman *Les Règles du jeu*, de Yann Verburgh... Guidé par le comédien, vous découvrirez la pièce en lisant tour à tour, mais aussi tous en chœur, les phrases inscrites partout dans la salle... Un moment de partage inoubliable !

C'est aussi le point de départ du défi que s'est lancé le comédien Olivier David (compagnie Fond de Scène), lors d'ateliers de lecture à voix haute avec trois classes du lycée Philippe Kieffer et un groupe tout public ! Le but ? Se réapproprier la lecture et la prise de parole en public, pour devenir de véritables « brigades d'intervention littéraire »... Ne ratez pas leurs interventions impromptues tout au long de cette journée, dans et autour du théâtre !



Marie Hudelot, artiste multiple

Formée au cinéma, spécialisée en photographie, Marie Hudelot est une véritable touche-à-tout ! Au centre de son travail : les questions d'héritage, de transmission culturelle et de mémoire, qu'elle choisit de représenter par la photographie et la sculpture. Elle s'installe en avril à la galerie Lamazière avec sa nouvelle exposition TOTEMANIA, composée de 2 séries : Tempologies et Fétiches. Nous nous sommes entretenus avec elle pour tout savoir de ses œuvres.



Un de vos axes de travail est la question de l'héritage, c'est un des fils conducteur de TOTEMANIA... Comment l'avez-vous matérialisé dans cette exposition, et pourquoi avoir choisi ces objets ?

Je pars du principe que dans chaque génération il y a des passeurs, des conteurs d'histoires qui se transmettent de génération en génération. C'est ce que je fais par l'intermédiaire d'œuvres plastiques. Je m'intéresse aux histoires de ma famille mais aussi à des faits de société, à ce qui m'entoure et fait partie de notre histoire tant passée que contemporaine. J'expose différentes séries : Fétiches, Tempologie (...). Dans chaque œuvre j'aime faire appel à l'imaginaire collectif. Le point de départ est toujours personnel, mais je pars du principe que le spectateur peut lui aussi y trouver une résonance du fait que les objets utilisés font partie de notre quotidien ou se réfèrent à l'enfance.



À quoi ressemblerait votre processus de création pour arriver à ces formes particulières ?

Il y a souvent une part d'improvisation, je laisse mon inconscient agir. Mais le point de départ est toujours la collecte d'objets autour du thème que j'ai en tête, puis que je les assemble pour les personifier. La photographie était un processus d'activation pour « les fétichiser », les rendre sacrés en quelque sorte.



Ce processus aboutit à la création d'un certain nombre d'objets, comment choisissez-vous ceux que vous photographiez et ceux que vous exposez directement ?

Mon travail de sculpture est relativement récent (...) Lorsque j'ai commencé Fétiches, constitué d'objets personnels, il fallait les « sacrifier » : le médium photographique était le processus même qui allait les activer en objets fétiches.

(...) Pour les totems de Tempologie, c'est à l'origine une commande photographique autour du savoir-faire horloger de l'arc jurassien. J'ai rencontré des artisans du milieu horloger et j'ai réalisé leurs portraits à partir d'objets chinés, d'autres leur appartenant mêlés aux anecdotes qu'ils m'ont contées et qui m'ont inspirée. J'ai par la suite réalisé que les sculptures avaient une aura que je pouvais montrer (...) la photographie ne me suffit plus, je deviens multiple dans mes savoirs-faire (...).

TOTEMANIA - Marie Hudelot

Vendredi 26 avril à 19 h,
Vernissage en présence de l'artiste
Exposition du 27 avril au 18 mai

Entrée libre, galerie Lamazière
Mercredi : 10 h - 12 h 30, Vendredi : 16 h - 18 h 30
et Samedi : 10 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Groupes constitués/associations : mercredi 14 h - 17 h
(réservations obligatoires au 01 34 50 47 65)

Samedi 4 mai

11 h : Conférence au marché
14 h : Restitution
15 h : Conférence au Théâtre du Cormier
16 h : KiLLT au Théâtre du Cormier
18 h : KiLLT au Théâtre du Cormier
20 h 30 : Tribute au Studios240

Pour plus d'informations, consultez le
Sortir p.5

Avril

Chasse aux œufs de Pâques

Lundi 1er avril
de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h
au centre de la Côte
Sainte-Avoie et au parc
départemental Schlumberger
Route stratégique



Atelier « Directives anticipées de fin de vie » par le CCAS et la fédération Jalmailv

Mardi 2 avril
de 14 h à 16 h
à la salle La Savoie
Rond-point du 8 mai 1945

Socrates

Mardi 2 avril
à 20 h 30
aux Studios240

Permanence Val Parisis Rénovation énergétique et adaptation de votre logement

Vendredi 5 avril
à 17 h à la mairie
3 avenue Maurice Berteaux
Sur rendez-vous au
01.42.66.35.98 ou
www.soliprojet.fr

Atelier Répar'Ensemble

Samedi 6 avril
de 14 h à 17 h
Lundi 8 avril
de 9 h à 12 h
à la salle polyvalente des
Champs-Guillaume
Square Guillaume Apollinaire

Rassemblement de véhicules de prestige

Dimanche 7 avril
de 10 h à 12 h
Esplanade Émy-les-Prés

Fort de Cormeilles

Dimanche 7 avril
Visite du Fort à 15 h
Vente du pain à 16 h
Route Stratégique

Crok'Vacances Printemps

Du lundi 8 au
vendredi 12 avril
Du lundi 15 au
vendredi 19 avril
Clae Maurice Berteaux
1 avenue Maurice Berteaux

Conseil municipal

Jeudi 11 avril
à 20 h
Salle du conseil municipal
3 avenue Maurice Berteaux

La Fresque du climat

Samedi 20 avril
de 14 h à 17 h
à la salle du Beffroi
49 rue des Champs-Guillaume

Café des aidants Notion de dépendance et d'autonomie

Mardi 23 avril
de 14 h à 16 h
à la salle La Savoie
Rond-point du 8 mai 1945

Quitter son caillou

Mardi 23 avril
à 20 h 30
au Théâtre du Cormier

Open 240 #7

Mercredi 24 avril
à 20 h 30
aux Studios240

Conférences CCAS

Vendredi 26 avril
au Théâtre du Cormier
- « **La prévention des chutes : gardez l'équilibre au quotidien** »
de 10 h à 12 h
- « **Profitez de votre logement le plus longtemps possible : prévention et adaptation sont indispensables** »
de 14 h à 16 h
Inscriptions obligatoires
auprès du CCAS au
01 34 50 47 77

Visite de la carrière organisée par le Musée du plâtre et Placoplâtre

Vendredi 26 avril
Renseignement et inscriptions
sur www.museedulaplatre.fr
contact : museedulaplatre@orange.fr

Atelier numérique robot Thymio

Mercredi 24 avril à 10 h 30
Samedi 27 avril à 10 h 30
à la médiathèque L'Eclipse
3 avenue de la Libération
À partir de 8 ans
Sur réservation au
01 30 40 41 14 ou par mail
mediatheque.cormeilles@valparisis.fr

Club de lecture

Samedi 27 avril
à 15 h
à la médiathèque L'Eclipse
3 avenue de la Libération
Sur réservation au
01 30 40 41 14 ou par mail
mediatheque.cormeilles@valparisis.fr

Exposition Totemania Par Marie Hudelot

Du samedi 27 avril
au samedi 18 mai
à la Galerie Lamazière

Live 240 #3

Samedi 27 avril
à 20 h 30
aux Studios240

Carte blanche de l'École de Musique « Carte blanche à Noël-Jérôme Arèle »

Dimanche 28 avril
à 16 h 30
aux Studios240

25° Randonnées Cormeillaises

Dimanche 28 avril
à partir de 7 h
au foyer Émy-les-Prés
Rue Émy-les-Prés

Brocante de l'école Alsace-Lorraine

Dimanche 28 avril
de 8 h à 17 h dans la
cour de l'école et sur le
plateau du gymnase
57 boulevard de Lorraine
8€ le mètre, 15€ les deux
Renseignements sur
brocanteal95@gmail.com

Les Matinales sportives - Édition spéciale « Matinales Kids »

Dimanche 28 avril
de 9 h à 12 h
aux abords du Centre
sportif Gilles Boutantin
100 rue de Saint-Germain

Portes ouvertes des ateliers d'artistes du Fort

Dimanche 28 avril
de 10 h à 18 h
Route Stratégique

Mai

Micro-festival

Samedi 4 mai
Les conférences de poche #3
11 h et 15 h
KILLT
16 h et 18 h

Se raconter : l'exposition par l'association Ateliers Geeks

Samedi 4 mai de 10 h à 18 h
à la médiathèque L'Eclipse
3 avenue de la Libération
Entrée libre

Tribute Santana Savor

Samedi 4 mai
20 h 30
aux Studios240

Fort de Cormeilles Rassemblement de voitures de collection

Dimanche 5 mai
Visite du Fort à 15 h
Vente du pain à 16 h
Route Stratégique

Infos Pratiques

Hôtel de ville

3, avenue Maurice Berteaux
La mairie est ouverte du lundi
au samedi

Lundi : de 13 h 30 à 18 h 30

Du mardi au vendredi : de 8 h 30 à
12 h et de 13 h 15 à 17 h 30

Samedi : de 8 h 30 à 12 h

Attention, le samedi, seuls le pôle
famille, le service urbanisme, l'état-civil
et le secrétariat du maire sont ouverts.

Contacts

Standard : 01 34 50 47 00
contact@ville-cormeilles95.fr
Centre communal d'action sociale
(CCAS) : 01 34 50 47 77
Police municipale : 01 34 50 47 22
Police nationale : 01 70 29 21 77

Pharmacies de garde

Pour retrouver les pharmacies
accessibles en temps réel :
télécharger l'application
MonPharmacien ou consulter le
site www.monpharmacien-idf.fr

Numéros d'urgence

Samu : 15
Samu Social : 115
Pompiers : 18
Police Secours : 17
Numéro Urgence Européen : 112
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
SOS Médecin : 01 30 40 12 12

Collecte des encombrants/déchets



Vos jours
de collecte
ici

Seniors

CINÉ-GOÛTER

à l'espace Henri Cazalis (11, rue du Fort).
Inscriptions et renseignements auprès de l'Espace seniors
23, avenue de la Libération. Séances gratuites sur inscription
Tél. : 01 88 18 00 30 ou 06 07 88 87 12
Début des séances à 13 h 30.



Vendredi 12 avril



Vendredi 19 avril



Vendredi 26 avril



Vendredi 3 mai



Vendredi 5 avril

RANDONNÉE DANS CORMEILLES ET VISITE GUIDÉE DE L'ESAT

Jeudi 18 avril
30 € sous réserve du vote du CA du CCAS
Préinscriptions depuis le 11 mars

PARCOURS PÉDESTRE ET GUIDÉ ENTRE MESNIL-LE-ROI ET MAISONS-LAFFITTE

Jeudi 16 mai
30 places disponibles, 30 € / personne sous
réserve du vote du CA du CCAS
Réunion d'information et préinscriptions
à partir du lundi 15 avril

JOURNÉE AUX CHÂTEAUX DE LA LOIRE À BLOIS / CHENONCEAU

Jeudi 23 mai
50 places disponibles 72 € normal / 55 € social
sous réserve du vote du CA du CCAS.
Réunion d'information et pré-inscriptions
à partir du lundi 15 avril à 14h, à la salle
du Conseil (ouverture à 13 h 45).
Renseignements au 06 07 88 87 12

LA NUIT DES MUSÉES

Samedi 18 mai
15 places disponibles
Renseignements et inscriptions
au 06 35 83 00 47

SENIORS SPORTS

Football
Jeudi 4 avril et mardi 7 mai de 9 h 30 à 10 h 30
Au Stade Gaston Frémont

Natation

Jeudis 25 avril et 2 mai de 16 h 30 à 17 h 30
Au centre aquatique Les Océanides

Danse country

Mardi 30 avril de 16 h 30 à 17 h 30
Studios240, salle de l'auditorium

Basket

Jeudi 2 mai de 10 h à 11 h
Au gymnase du COSEC

Renseignements et inscriptions à l'Espace
seniors ou au 06 07 88 87 12 ou au
01 88 18 00 30

ATELIERS BIENVENUE À LA RETRAITE

Lundi 8 avril (dernière séance le 24 juin)
à l'Espace Cazalis de 10 h à 12 h.
Inscriptions : 06 35 83 00 47

ATELIERS CHORALE

Mercredis 3 et 24 avril
Inscriptions : 06 35 83 00 47

ATELIERS CRÉATIFS ET JEUX

Mardi 2 avril : jeux de société
Mardi 16 avril : Blind test
Mardi 30 avril : tricot / crochet
Inscriptions : 06 35 83 00 47

ATELIERS DIRECTIVES ANTICIPÉES

Mardi 2 avril
Mardi 7 mai
à la salle La Savoie de 14 h à 16 h (gratuit)
Inscriptions : 01 34 50 47 77

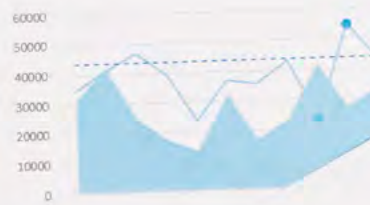
LE PROGRAMME TRIMESTRIEL
DES ACTIVITÉS EST DISPONIBLE
DANS LES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE.



Antennes de quartier

spéciales budget
mai 2024

Comment est
utilisée votre
Taxe Foncière



à 19 h 30

Mardi 14 mai
Foyer Émy-les-Prés

RUE ÉMY-LES-PRÉS

Mercredi 15 mai
Gymnase Alsace Lorraine

57, BD DE LORRAINE



**Cormeilles
en-Parisis**